

Pintxo VIII

Hendaye – 1618

Tour Louis XIII

Jacky Tricard



Détail d'une carte des archives de la Marine à Vincennes (1620)



Détail d'une carte des frontières de France et d'Espagne de 1620
(Archives de la Marine Vincennes carte 62)

En 1618, suite aux incidents de plus en plus fréquents entre les pêcheurs d'Hendaye et ceux de Fontarrabie, Louis XIII ordonne la construction d'une Tour pour défendre ses sujets.

Transcription de la lettre de Louis XIII, donnant l'ordre de construire une tour de défense à Hendaye

De par le Roy

Chers et bien amez. Ayant jugé apropos pour le bien et seureté de noz Subiects de faire bastir et construire un fort au lieu Dandaye pays de labour, Nous avons commandé au sieur comte de Gramont gouverneur de notre ville de Bayonne de tenir la main et prendre soing de faire travailler aud. Fort, et apporter toute la diligence quil pourra pour le mettre bientost en deffence. Et dautant que en ceste ossasion il pourra avoir besoing dassistance pour favoriser ceux qui seront employez à la construction dud. Fort, nous vous avons bien voulu faire

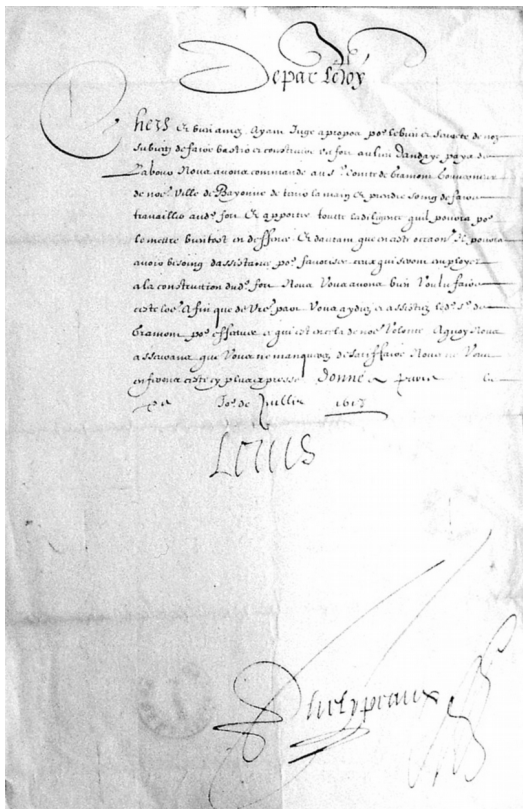
cette lettre afin que votre part vous aidiez led. Sieur de Gramont pour effectuer ce qui est en cela de notre volonté. A quoy nous assurant que vous ne manquerez de satisfaire. Nous ne vous en ferons ceste cy plus expresse.

Donné à Paris ce X jour de juillet 1618

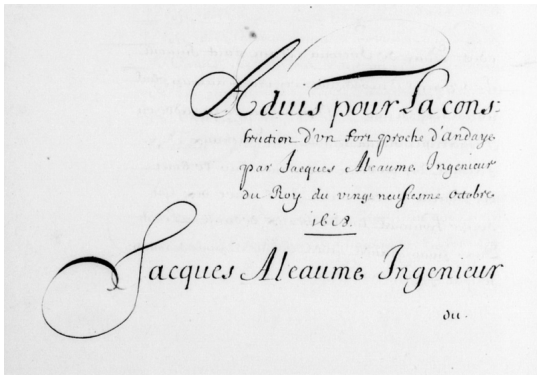
Louis

Phylpeaux

(Archives des P.A., Bayonne)



Le 15 juillet 1618 l'ingénieur royal Jacques Aleaume part de Paris pour choisir l'emplacement du futur fort.



Le 29 octobre 1618, dans cet avis il propose un fort de 6 bastions et une courtine avec fossé, rempart de terre et tour en pierre pour la garnison.

« Pour la fabrication dudit fort, les matériaux se trouveront aisément sur le lieu. Le bois pour la fassinade s'y trouve suffisamment, comme aussy le gazon pour le parement.

Et pour le regard du terrain, la superficie d'iceluit portant apparence de grande quantité de roc, j'ay faict fouiller des fossez et puissez tant aux endroicts ou j'avais marqué les pointes desdicts bastions que autres ou plus vraysemblablement je croiois trouver roc, mais il ne s'en est trouvé qu'en un seul endroit outre la face qui regarde la Bidassoue, laquelle est toute de roc, néanmoins aisée à lever et manier, et toute cette face n'a besoin seulement que d'estre dressée et escarpée, la hauteur ayant à servir de fossé à la place, et le roc qui sera levé de là et d'ailleurs pourra servir à la construction du logement des soldats.

Quand à la despence, elle pourra monter à cent soixante dix mille

livres ou environ suivant l'estat particulier par moy dressé par estimation et au plus prés de ce j'ay jugé que les journées des ouvriers et les matériaux cousteroient. Au surplus, il ne faut pas redouter que ceux de Fontarabie en puissent empescher le travail à coup de canon car il y a cinq à six cens toises de distance, et outre la face qui regarde Fontarabie et la rivière de Bidassoue, laquelle seule est exposée à l'offence du canon dudict Fontarabie, est naturellement fortiffié et couverte, n'ayant besoing que d'estre dressée et escarpée comme dict est, de sorte que les ouvriers, des le commencement de l'ouvrage, seront dehors de danger du canon quand mesme il ne seroit esloigné que d'une juste distance et pour cette cause je suis d'advise que le travail de ce costé là soit fait après les autres et le dernier.

Or sy l'Espagnol se résoult d'empescher le travail de ladict construction, il sera contrainct de passer la rivière, et pour obvier au mal qu'il pouroit faire en ce cas, il faudra dès le commencement faire ung petit fort que j'ay dessigné, dont la face du grand fort vers la rivière en fait un costé, le reste consiste en deux longues lignes d'environ septante cinq thoises, chacune une teste ayant demi-bastions et une courtine en sorte que tout ne contient que deux cens trente quatre thoises, ce qui sera clos d'un fossé d'une thoise de profondeur et de huit pieds de large seulement, avec un parapet au-dessus de sept pieds de hault, lequel petit fort peult estre mis en estat de deffence en dix jours et sera pour retirer les soldats et travailleurs en un besoing; et la despence en pouroit monter à dix huit mil cinquante livres, comme il appert par l'estat que j'en ay fait.

Quand au grand fort, il consiste au remuement de vingt mil sept cens quatre vingtz quatorze thoises cubes de terre, revenans à quarente mil trente brasses du pays; il y a du travail pour environ unze mois, y employant cinq cens hommes.

Il se trouve sur le lieu deux fontaines qui se pourront rencontrer dedans les fossez, et n'y a aucun doubte qu'il se trouve partout de

bons puits; quand aux vivres, on pourra avoir abondamment toujours des lieux circonvoisins scituez en France, principalement du poisson, à cause de la multitude des pescheurs qui y sont.

Ledict fort, construit en la forme que dessus et suivant le plan et profil qui en sont exhibez par moy, sera la seureté de ladicte frontière et des sujets de sa majesté; il commandera aussy à la rivière Bidassoue, et spécialement en la saison d’hiver que les Espagnols n’oseroient enchrer leurs vaisseaux entre Fontarbie et le fort du Figuier scitué à l’embouchure de ladicte rivière, estans contrains de les amener à Fontarabie du costé qui regarde le bourg d’Yrun, et ce faisant ils sont réduits à les faire tous passer très proche du bourg d’Andaye, et par conséquent, s’y ledict fort dessigné se construit, il faudra qu’ils passent à sa mercy, qui sera un grand avantage au service du Roy. ».

(B.N.F. Recueil de lettres, d’extraits et de mémoires relatifs aux relations avec l’Espagne)

Le projet de construction d’un fort à Hendaye souleva de plus grandes discussions que le port du Socoa. Gramont donna lecture, au conseil d’une lettre du roi adressée à la ville de Bayonne et dans laquelle le monarque faisait connaître sa décision. Le gouverneur saisit l’occasion de se défendre une fois encore de vouloir mettre garnison en ville et traita ce bruit de calomnieux.

Les abbés du Labourd, députés du Biltzar et représentant les paroisses de Saint-Pée et Urrugne, vinrent en assemblée du Conseil exposer que le pays était opposé à la construction d’un fort à Hendaye et sans tenir compte de la décision du roi, ils demandèrent à la ville de Bayonne de s’unir à eux pour mieux résister (15 octobre 1618).

Au cours de la conférence que les échevins eurent avec les officiers du roi, ils apprirent que Gramont était déjà nommé par le roi capitaine et gouverneur du futur fort de Hendaye. Cet

avantage expliquait à leurs yeux le zèle du comte qui s'était empressé, aussitôt après avoir reçu l'ordre, de rechercher, à Hendaye, avec l'aide d'ingénieurs envoyés vers lui, l'emplacement le plus propice à la construction d'un fort et d'en fixer le tracé sur le sol au moyen de piquets.

Gramont reçut la visite de quelques conseillers auxquels il fit savoir qu'une requête adressée au roi pour empêcher ce travail resterait sans effet. La décision du roi était bien arrêtée; suivant l'avis de Jacques Alleaume le fort devait comprendre cinq ou six grands bastions et des logements pour une garnison de trois cents à quatre cents hommes. Le gouverneur ajouta que les habitants d'Hendaye avaient demandé cet ouvrage afin de commander la navigation de la Bidassoa et d'en avoir le libre usage, sans être obligés de subir les entraves suscitées à leur commerce par la ville de Fontarrabie. L'entretien du fort devait être assuré par le pays à l'aide d'un impôt sur le brai et la rousine.

Tenant peu compte de l'avis de Gramont, le 29 octobre 1618, les magistrats rédigent et adressent au roi un mémoire dans lequel ils font ressortir que la ville de Bayonne ne peut subsister que par la liberté du commerce, qui assure la fréquentation de son port.

Or, cette liberté n'existera plus dans la Bidassoa, si deux forteresses rivales commandent le parcours de cette rivière. On a déjà dépensé à Bayonne, sous François 1er et ses successeurs, un million et demi de livres en travaux de fortification. Pourquoi augmenter encore ces sortes de dépenses, qui amèneront un résultat plutôt nuisible ?

Les forteresses d'Hendaye et de Fontarrabie, ajoutaient les échevins, sont si près l'une de l'autre qu'en un quart d'heure l'une de ces places peut être surprise par l'autre. Ce ne serait donc pas quatre cents hommes de garnison qu'il faudrait mettre à Hendaye, mais une troupe de douze mille à quinze mille hommes. D'ailleurs, les garnisons n'ont pas empêché la perte des places :

on l'a bien vu avec le château de Béhobie que le capitaine Beaufile a abandonné sans coup férir au connétable de Castille, et avec Fontarrabie que le capitaine Franget a rendu sans un coup de canon, ce qui lui valut dégradation de noblesse sur un échafaud à Lyon. Le roi Henri IV avait eu le même projet, mais il avait renoncé, sur le conseil de Sully, estimant mieux avoir comme place frontière, la ville de Bayonne que ses habitants ne vendront pas à l'ennemi.

Mais Gramont, jugeant que ces belles périodes auraient peu d'influence sur l'esprit du roi et de ses conseillers, poussait activement la construction de l'ouvrage, en faisant argent de tout pour couvrir la dépense d'un fort dont son zèle devait lui assurer le gouvernement. D'ailleurs un incident, survenu entre quelques pêcheurs des deux nations, vint démontrer l'utilité de la nouvelle fortification.

« Des marins de Bidart, ayant blessé et harponné une baleine, en mer, la poursuivirent, aidés des habitants d'Hendaye jusque dans la Bidassoa, en face Fontarabie. Dix barques de cette ville sortirent du port de la Madeleine, tombèrent sur les français, s'emparèrent de la baleine et amenèrent prisonniers vingt-six hendayais. Gramont s'empressa de faire rédiger procès-verbal de l'incident et de l'adresser au roi. ».

(Histoire militaire de Bayonne, commandant de Blay de Gaix, 1908)

28 décembre 1618 :

« Le duc de Mayenne se rendit à Hendaye examiner l'emplacement du fort; les échevins de Bayonne qui l'accompagnèrent se flattèrent que le duc avait paru apprécier les raisons sur lesquelles ils s'étaient appuyés pour combattre la construction du fort. Afin de capter sa faveur, le Conseil lui fit cadeau d'un cheval d'Espagne, donna vingt-huit piques dorées et

divers autres présents à ceux de sa suite. Le duc rentra ensuite à Bayonne et alla loger dans l'appartement que la ville avait préparé au palais Montaut; il quitta Bayonne le 7 janvier 1619 pour rentrer à Bordeaux, escorté jusqu'à Saint-Vincent par une députation du Conseil»

(Histoire militaire de Bayonne, commandant de Blay de Gaix,1908)

Année 1619 : Travaux

Après avoir étudié la proposition de l'ingénieur Aleaume, les conseillers du roi trouvèrent son projet trop ambitieux et lui demandèrent par mesure d'économie de bâtir une simple tour de défense.



(fort ou tour, détail d'une carte des archives de la marine Vincennes)

1636 : Guerre de 30 ans.

Le 19 mai 1635, le roi Louis XIII déclarait la guerre au roi d'Espagne; les Espagnols surprisent tout le monde en attaquant

par le nord en Picardie et en Bourgogne, Il faudra attendre un an pour qu'ils attaquent par le sud; le 23 octobre 1636, 8000 hommes dont 4000 guipuzcoans passent la frontière à Biriadou; ils occupent facilement les paroisses de Biriadou, Hendaye et Urrugne, deux jours après ils passent la Nivelle après avoir rencontré une petite troupe qui avait tenté de les empêcher sans succès de passer le pont; les Espagnols s'installent sur les hauteurs de Bordagain à Ciboure, le fort de Castille du nom du général en chef, l'amiral de Castille, le fort de Socoa et la pointe Sainte Barbe où des combats eurent lieu entre les occupants et les troupes françaises du duc de Gramont. Pendant un an d'occupation les Espagnols avaient perdu 6000 hommes dans des embuscades tendues par les Basques de la région et par la maladie.

Le 26 octobre 1637, l'ennemi battait en retraite.

Le 29 octobre les derniers Espagnols franchissaient la Bidassoa.

Joannes Darragorry marchand à Hendaye écrit;

« que hormis fort peu de maisons qui restent encore, les autres sont ou entièrement desmolies ou brulées entre deux murailles dans les paroisses de Hendaye, Biriadou, Urrugne es Ascaing et la pauvreté des habitans si grande qu'ils sont containcts d'aller habiter ailleurs comme ils ont fait jusques à présent pour n'avoir moien de reparer de long temps leurs dictes maisons ny mesme faire travailler leurs terres qui demeureront par ce moien incultes ayant leurs habitans entierement perdus leur bestail, oultre que partie des vignes et vergers sont coupé et les lieux rendus presque inhabitables. De plus ledict qui est ouy peult attester que les autres parroisses dudit Pays de Labourd quy nom pas esté occupées par l'ennemy et surtout es circonvosines dudit Saint Pée d'Ibarren, Sare, Ainhoa, Arbonne, Ahetze, Souraide, Espelette,

Issatzou, Cambou, Larressore, Ustaritz, Aycangos et Bassussary, les habitans d'icelles ayant esté espouvantés par les approches et par les courses des ennemis, abandonnèrent en partie leurs maisons et biens et perdirent par ce moien partie des fruicts cueillis et laissèrent les autres sur terre comme la pomme et le froment d'inde, et quoy que depuis ils ayent esté rassurés, ce neanmoings au lieu de vaquer chés eux à leur mesnage et culture des terres, aucuns d'eulx ont esté obligés de se mettre en armes pour le deffense du pays de Labourd, les autres au travail des forts qui sont à Lescatade, St. Pée, Samarin, Biarritz et Espellete. »

(Arch. Départ. Des Pyrénées Atlantique G. 20)

Le 1er juillet Condé assiège Fontarrabie

C'est pendant ce siège que la tour acquit ses titres de gloire; outre le feu qu'elle dut soutenir, c'est elle qui défendait le camp français; elle observait les mouvements des assiégés, et alertait les assaillants en faisant sonner les cloches de l'église.

Malgré les nombreux assauts, la ville ne se rendit pas, et le 8 septembre l'armée envoyée par le roi d'Espagne, que commandaient l'amiral de Castille et le marquis de Los Velez apparut sur les hauteurs du Jaizquibel, attaqua le camp français, et après de violents combats obligea les Français à repasser la Bidassoa dont environ un millier se noyèrent. Cette défaite étonna et il était connu de tout le monde que l'armée française avait été trahie; le duc de la Valette fut accusé. Le cardinal de Richelieu voulut le faire passer en jugement, mais il se sauva en Angleterre. Il fut condamné et exécuté en effigie à Paris et à Bayonne.

(Bulletin de la Société des Sciences et Arts de Bayonne 1880/1881 p.41)



*Détail d'une carte sur le siège de Fontarabie (1638)
On voit à gauche du bourg d'Hendaye une fortification.*

1654

Anne d'Autriche, régente du Royaume, érige le bourg de Hendaye en communauté indépendante sous l'administration d'un maire abbé et de quatre jurats.

1659

Les Hendayais écrivent au sieur de Lionne, pour se plaindre du coût de l'entretien de la garnison de la tour.

Lettre des jurats hendayais, Joannis de la Parque, Petri de Bergara, Petri de Macondo à Hugues de Lionne. « Malheureux que nous sommes, nous restons avecq ce diable de tour et de garnison sur les bras qu'il nous causera la ruine et de tout le pays de Labourt qui nous veut un grand mal de mort a cause de la ditte tour, disant que c'est pour hostter toute liberté au pays et que nous pouvons bien juger que la ditte tour n'a pas esté faite pour la rivière de Bidasoa puisqu'on ne s'est pas souscié de la conservé costé de France ...

(Affaires étrangères. Correspondance politique, Espagne tome 52, folio, 418 r.)

1659

Sur l'île de la Conférence (île des Faisans : signature du traité de

paix entre la France et l'Espagne.

1660

Le bourg de Hendaye avait 4 jurats : Joannisco de Galbarette, Miguel de Berrogain, Peroch de Lafargue, Joannisco d'Aspourdy,

1663

La tour est en ruines. (détruite ou abandonnée)

Sur une carte de la redoute de Hendaye, 1755, (*archives du génie à Vincennes*), on peut situer cette tour sur le bord de la Bidassoa.



En A : vestiges de l'ancienne tour.

La maison **B**, maison du Sieur Dotatce où, vers le milieu du 18ème siècle, on salait les sardines et les anchois; son emplacement correspond à la maison « Gaztelu Aldia ».

